



Nous exigeons le libre choix de la formation pour tous les enseignants !

Libre choix des 18 heures d'animations pédagogiques ! Abandon des constellations !

Depuis ce début de rentrée, le Ministère a décidé de mettre en place les constellations : nouveau dispositif de formation mixant 18 heures de concertation avec 12 heures d'observation en classes entre pairs et le CPC. Chaque enseignant sera désigné 2 fois sur 6 ans pour suivre ce dispositif de formation.

Pour nos organisations syndicales, ce dispositif n'est en aucun cas une demande des personnels, et ne répond à aucune revendication de la profession... bien au contraire !

Nos organisations syndicales rappellent que le décret cadrant nos obligations réglementaires de service n'a pas été modifié, et qu'aucun choix d'animation pédagogique ne peut être imposé, pas plus que des visites de classe !

Ce dispositif « constellations » consiste à regrouper des collègues, à faire émerger dans un groupe de collègue une thématique qui se trouve être une difficulté pédagogique commune, à mettre en place en classe et à chercher ensemble sur la base de visites entre pairs et sous la tutelle d'un CPC, des remédiations... Une sorte d'autoformation niant totalement les conditions de travail déplorables que nous dénonçons depuis trop longtemps et qui fait porter sur les collègues la responsabilité de leurs éventuelles difficultés.

Lors de différentes instances, à de nombreuses reprises, le DASEN du Puy de Dôme et son adjoint, ont indiqué que cette formation ne pourrait se faire qu'avec « l'adhésion » des enseignant-e-s. Or, quand des collègues, désigné-e-s « volontaires » dans leur circonscription et ne souhaitant pas s'engager dans cette formation, l'ont fait savoir à leurs IEN respectifs, leur demandant de se retirer de cette formation, cela leur a été refusé. **Il est inadmissible que la parole de l'administration ne soit pas respectée, particulièrement quand elle prône la « confiance ».**

Nos organisations syndicales dénoncent l'obligation de participation à cette formation « constellations », et l'impact que ce type de « management » peut avoir sur la santé des collègues.

Nos organisations syndicales exigent le maintien du libre choix de la formation pour les enseignant-e-s

et continuent de demander l'amélioration immédiate des conditions de travail : retour à une véritable politique de formation continue choisie, dans toutes les disciplines et non seulement en maths et en français, allègement des effectifs de toutes les classes, création de postes de remplaçants, augmentation des décharges de direction, ouverture des postes et structures spécialisées, augmentation significative des salaires.

Nos organisations syndicales condamnent les propositions de formation programmées pendant les vacances : nous le savons ces dispositions testées cette année seraient amenées à devenir pérennes et obligatoires très rapidement. Nos organisations syndicales, comme elles l'ont déjà fait, exigent que ces formations pendant les vacances, déjà expérimentées depuis l'année dernière et auxquelles les collègues n'ont pas adhéré, disparaissent immédiatement, et qu'elles aient lieu sur le temps de service avec les moyens de remplacement nécessaires.

Respect du statut ! Respect de la liberté du choix de formation !